

Sujet : [INTERNET] Enquête publique Parc éolien "LES GRIOTTES" commune de Champguyon

De : > [redacted]

Date : [redacted] 8

Pour : [redacted]

Je vous remercie de bien vouloir prendre en considération ma présente contribution

Mes meilleurs sentiments.

Joële S

--Pièces jointes : _____

Contribution projet de parc éolien des Griottes.pdf

67,4 Ko

Joële :
je

51120 LES ESSARTS LES SEZANNE

Les Essarts Lès Sézanne, le 21 octobre 2022

PROJET DE PARC EOLIEN DES GRIOTTES

A l'attention de Monsieur Patrick ROGER, Commissaire Enquêteur

Monsieur Le Commissaire Enquêteur,

Pourquoi s'acharne-t-on à vouloir implanter tant d'éoliennes ?

- Pour gâcher nos paysages, pour anéantir encore plus l'avifaune, un grand nombre d'espèces d'oiseaux, chiroptères et d'insectes ont déjà grandement disparus de notre environnement.
- Sans prendre en compte le « syndrome éolien » reconnu par l'Académie de Médecine, en mai 2017.
- Quel « bonheur » d'être à 700 m d'une éolienne d'une hauteur de 150 m ?
- Quel plaisir le touriste aura de se promener dans nos campagnes ?
- Pour réaliser que notre bien immobilier puisse subir une décote de 20 à 40% si celui-ci est à proximité d'un parc éolien, ou ne trouve plus d'acquéreur.
- Et surtout, que certains élus n'ont de cesse de ne considérer que le seul appât du gain.
- Et les agriculteurs, imprudents, qui ne prennent nullement la peine de s'informer.
- Arrêtons l'utilisation abusive (artificialisation) des terres agricoles. N'oublions pas que la plupart du temps nombre d'agriculteurs n'habitent pas auprès des éoliennes.
- Arrêtons ce saccage.

Le Sud-Ouest Marnais a largement pris sa part concernant les éoliennes, nous sommes arrivés à la saturation, l'envahissement est là. Le mitage de notre région par de petits parcs éoliens s'impose à l'excès en opposition aux directives du Pôle Régional Environnement et Développement Durable Champagne Ardenne du Ministère de l'écologie.

En ce qui concerne ce projet de parc éolien des Griottes, c'est l'envahissement et l'encerclement de Champguyon, avec les 3 parcs de Joiselle, Morsains et de Neuvy. C'est la saturation de son environnement, 20 éoliennes à proximité immédiate du village et 43 éoliennes au total. Quel dommage la campagne est si belle, pourquoi la défigurer ?

Pourquoi les habitants n'ont-ils pas été prévenus d'un tel projet, une réunion publique aurait dû être organisée, mais non, c'est toujours l'omerta de nos élus. Les habitants ont été mis devant le fait accompli comme trop souvent.

Jamais, le bonheur de vivre sereinement n'est pris en compte. Cela montre que, pour le Maire de Champguyon, les habitants ne comptent pas. .

Quant aux oiseaux, l'implantation du projet est perpendiculaire en plein couloir de migration amenant des risques de collisions sur les pales d'éoliennes.

De plus, certaines éoliennes sont à moins de 200 m de la lisière de la forêt du Gault et des bosquets. La hauteur entre pales et sol est inférieure à 30 m.

Et dans tout cela les éoliennes ne produisent que 23% de leur puissance installée théorique Elles doivent être secourues par la mise en route de centrales à gaz voire à charbon quand le vent fait défaut.

Pourquoi un tel acharnement ?

Je vous remercie, Monsieur le Commissaire Enquêteur, de prendre en compte le bien être des habitants, leur droit de vivre en toute quiétude, de penser à leur santé, de sauver l'image touristique du secteur, de prendre en compte la zone d'exclusion de l'UNESCO, la covisibilité est évidente depuis les Communes du Sud-Ouest Marnais tout au long de la route touristique du Champagne, nous aimons notre nature nous devons la préserver, vivre heureux.

Pour toutes ces raisons, je suis totalement opposée à la réalisation de ce projet.

Je vous prie de croire, Monsieur Le Commissaire Enquêteur, en l'assurance de mes sentiments respectueux.

Joële

PS : Contribution envoyée par mail : ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr